

Réunion du Conseil Municipal du 7 novembre 2013

Le Conseil Municipal s'est réuni le 7 novembre 2013 à 20 H 30 sous la présidence de Christian BONNET, Maire.

Etaient présents : M. BONNET, Maire, MM. GUERIT, MME LIEBOT, M. ARNAUD, MME TAVERNEAU, adjoints, MM. MAINGOT, MOREAU, MANGIN, RICHEL MME RENAUD, élus.

Absents – excusés : MMES BLAIS, MALLET, VEILLON, MM. BOURREAU, GRIT, NOUZILLE, PREVOST, RICHARD, THOMAS.

Subventions – Année 2013 - :

Monsieur le Maire présente à l'assemblée municipale la liste des associations avec les diverses propositions de subventions émises par la commission chargée du dossier, pour l'année 2013.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, accepte les montants proposés pour les subventions aux associations pour l'année 2013 et le versement des différentes sommes pour un montant total de 7365 €.

Marchés en fête :

Monsieur le Maire informe les élus municipaux que, suite aux marchés en fête qui se sont déroulés pendant la période estivale et qui ont connu un réel succès, la commission des élus chargée de ce dossier a fait le bilan financier. Il en ressort que le coût à la charge des deux unions des commerçants (sédentaires et non sédentaires) s'élève à 2 309 €, la répartition serait donc la suivante, à savoir 1 245 € à la charge de l'union des commerçants de Coulonges-sur-l'Autize et 1 064 € à la charge de l'union des commerçants non sédentaires des Deux-Sèvres, sommes à verser à la commune par chaque association.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, accepte cette répartition et autorise le maire à procéder au mandatement des sommes indiquées ci-dessus.

Location salles :

Monsieur le Maire propose aux élus municipaux les dispositions suivantes pour les différentes salles à louer sur la commune, à compter du 1^{er} janvier 2014 :

→ Cuisines du Château : Mise à disposition des salles non chauffées pour 100 € par jour.

→ Salle Rabelais – Salle socio-culturelle – Salle du Minage – Halle aux Etoffes : Tarifs identiques à ceux de l'année 2013.

→ Espace Colonica : Même tarif que pour l'année 2013.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, accepte le tarif proposé pour les cuisines du château et ceux qui restent identiques à 2013.
